Multiculturalism and Citizenship Canada
Multiculturalisme et Citoyenneté Canada

Eliminating Racial Discrimination in Canada

Canada

89-02864/

Secretary of State of Canada and
Minister of State
Multiculturalism and Citizenship

CANADA

Secrétaire du Canada et
Ministre d'État
Multiculturalisme et Citoyenneté

BIBLIOTHÈQUE
SECRÉTARIAT D'ÉTAT DU CANADA
MAR 2 2 1989
LIBRARY
DEPARTMENT OF THE SECRETARY
OF STATE OF CANADA

Dear Friends,

Any form of racism, by one Canadian against another, hurts everyone in this country. We are all diminished in some way. We start to lose the best of what we are — and can be — as Canadians.

Racism and racial discrimination affect the lives of all Canadians from the very young to the very old. There can be no doubt that we all want to enjoy a fair and friendlier Canada, not a land of racial tensions and divisions among people.

The most important concern is to ensure the full and equal participation of *all* Canadians in *all* facets of Canadian life. Without this shared participation, the Canadian national family is incomplete and our belief in fairness, justice and equality for all Canadians is undermined.

As a country, our position is clear. The existence of racism and racial discrimination conflicts with our laws. It conflicts with our ideals. And it conflicts with our image of the kind of country we want to build.

The Government of Canada will take a leadership role in eliminating racism and racial discrimination, but this effort involves us all. The responsibility must be shared among governments, educators, industry, labour, the justice system, media, and people in every region of this country.

For its part, the federal government is committed to this partnership. The new Department of Multiculturalism and Citizenship will provide the government's focus on cross-cultural understanding and the promotion of better race relations throughout Canada. The government is also moving ahead with plans to create a new Canadian Race Relations Foundation. And we will continue to build on the fundamental principles of the historic *Canadian Multiculturalism Act*, which commits every federal government department and every minister to recognize the diversity of Canadians and ensure equality for all.

Together, we can make Canada truly a nation of hope and promise. This means that our institutions will include all Canadians. It means that every Canadian will be able to take pride in his or her racial origins and heritage without losing opportunities for advancement, or inviting rejection. It means that the dignity and value of all our

citizens will be protected and cherished. And it means that, together, we will expose and eradicate racism and racial discrimination wherever they are found.

The greatness of this nation depends on the strength, equality and solidarity of its people. We need to support each other in building a dynamic and forward-looking multiracial and multicultural society of which we can all be proud — and which includes us all.

Action taken against racism today determines what kind of society we will have tomorrow. Let's make sure our country is united and strong in its diversity, and its potential for the future.

I invite you to join me in taking a personal stand against racism and racial discrimination in Canada.

Yours sincerely,

Gerry Weiner

IDEALS AND REALITY

As Canadians, we see ourselves as fair and decent people. We are aware that our reputation to live and let live is known around the world. In many ways, as we look at the racial violence and hatred in countries around the world, we consider ourselves lucky — and better!

This idealistic view of ourselves is reinforced by a strong body of Canadian laws, stating our belief in equal protection and equal opportunity for Canadians of every colour, origin or background. And it is reinforced by our international obligations, through the United Nations, to the elimination of racial discrimination, the enhancement of social justice, and the protection of fundamental rights and freedoms for all people.

We, as a nation, are opposed to any form of prejudice, intolerance and discrimination wherever and whenever they may exist.

This aspect of our national character has helped make Canada a peaceful and prosperous nation — a nation which should offer every individual an equal chance to achieve his or her dreams.

But it doesn't.

Although we may think of Canada as a fair and caring nation, we have not yet succeeded in creating a society which can always deal with our differences — of race, colour and cultural background — and make them truly part of the Canadian way of life.

Racism and racial discrimination are facts of life in Canada.

They exist openly and blatantly in the attitudes and actions of individuals. They exist privately in the fears, in the prejudices and stereotypes held by many people, and in plain ignorance. And they exist in our institutions.

Inherent in the notion of the diversity of Canadian society as a mosaic is the equal participation of the pieces making it up, yet Canadian society is in reality a "vertical mosaic", with some pieces raised above the others; the surface is uneven.

(*Equality Now!*, 1984)

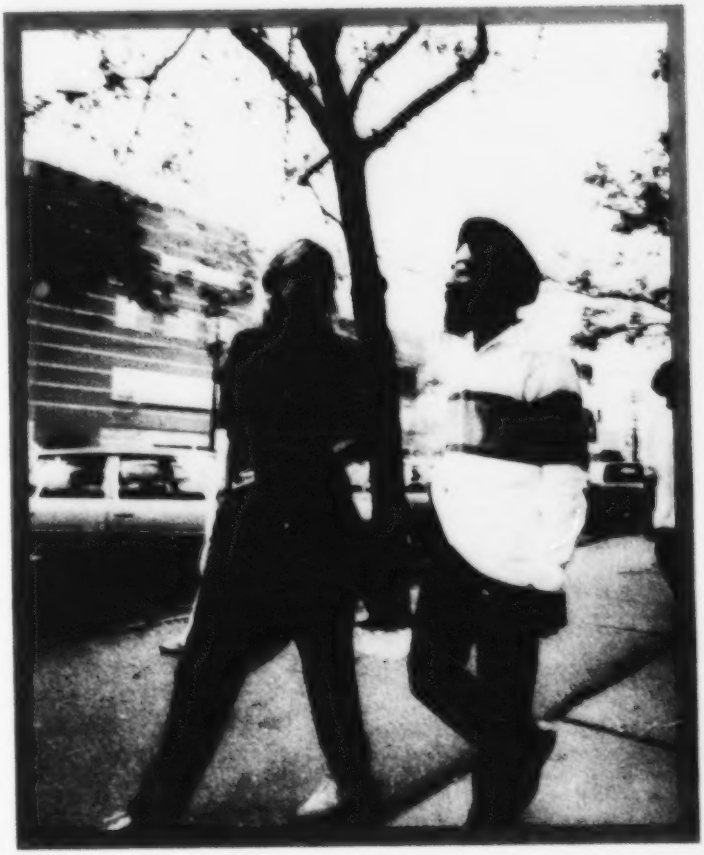

Racial discrimination may take a different form and substance in different regions of the country, but the essential problem remains the same.

By not using the diverse skills and talents of Canadians of all origins, we lose important human resources and creative potential. And, through the build-up of tensions and hostility in communities and between groups, Canada loses the solidarity of a national family.

Obviously, racism and racial discrimination help destroy the confidence of individuals and their hopes for the future. But the larger impact is even more serious.

A country which persecutes some of its citizens often finishes by persecuting all of its citizens.

(Editorial in *La Presse*, 1988)

The values and beliefs binding Canadians together are put under pressure. We all feel that weight, not just members of minority groups who personally experience the indignity and the injustice of discrimination in any of its forms. Racism devalues us all. And it diminishes our international reputation as a fair, open and generous country.

Canada's growing multiracial and multicultural population means we must learn now to recognize discrimination in all its forms and eliminate it.

By the year 2000, it is estimated that visible minority Canadians and Aboriginal Canadians will make up 13 per cent of the total population. Canada's largest cities, in particular, will be increasingly multiracial.

Canada will be the ultimate loser if we do not take advantage of the skills and abilities which visible minority Canadians have to offer.

(*Equality Now!*, 1984)

What kind of society will we have in the year 2000 — and, more importantly, how will we treat each other as Canadians?

Will we understand and respect each other? Or will we become increasingly uneasy about our multiracial identity and unwilling to realize its vast potential? Will we build this nation on the strength and unity of all its people, or sink in the quicksand of division?

This publication describes steps already taken to eradicate racism and racial discrimination and identifies what we still need to do, together, to create a better and fairer society for us all.

This is a time for leadership from all sectors of society. But, even more important, it is a time for all Canadians to take a personal stand against racism.

Governments cannot act alone. They need the help and support of the Canadian people in all facets of their personal and professional lives. Only then can we achieve real change.

If we succeed, we do much more than set an example for the world. We set an example for ourselves and our children which will keep this country strong, prosperous — and fair.

RECOGNIZING THE CHALLENGE

"Racism stultifies the development of those who suffer from it, perverts those who apply it, divides nations within themselves, aggravates international conflict and threatens world peace."

UNESCO Statement on Race, September 1967

The doctrine of racial superiority is not supported by any biological differences between individuals or groups. It arises from the way society deals with physical and cultural differences. But scientists long ago reached agreement in recognizing that humankind is one.

Even so, racism continues to haunt the world, and Canada's overall record could be much better. There are still longstanding problems of genuine acceptance and equality for members of this country's racial minorities.

The *Canadian Charter of Rights and Freedoms* and other legislation of the last two decades — including the *Canadian Multiculturalism Act* — have established the legal foundation for a fair and just society.

"We have to talk about racism," pleaded one father. "Racism is alive and well and it's a monster."

(Southam News article on a Nova Scotia high school racial confrontation, 1989)

Yet Canadians still have to come to terms with the *ideal* of full and equal participation in Canadian life and the reality of racism which denies such participation. One of our greatest challenges is to close the gap between ideal and reality as quickly as possible.

What attitudes do Canadians hold?

There's clear evidence that a significant number of Canadians have racist attitudes or, as one poll concluded, "are racist in their hearts." Such attitudes have resulted in actions ranging from name-calling and threatening gestures to writing hate propaganda directed at a specific racial group, damaging property or physical violence. More widespread and more difficult to deal with is the existence of what's being called "silent" discrimination or "polite" prejudice in our institutions and in daily Canadian life.

As much as he'd like to be, he doesn't feel Canadian. He says that's because people keep calling him an immigrant, making him feel left out of the mainstream society.

(The Montreal *Gazette*, quoting a new Canadian from Bangladesh, 1988)

- Studies done in the last 15 years show that a core of about 12 to 16 per cent of Canadians admit to extreme intolerance.
- A 1988 study by a University of Toronto professor said 70 per cent of those polled think immigrants often bring discrimination on themselves. One in three said laws that guarantee equal employment opportunities for blacks and other minorities go too far.

What's the truth about equality in employment?

The facts show that people who are non-white or have a definite accent have a harder time finding a good job, getting promoted and being paid fairly.

- A major 1984 Toronto study showed that white job applicants got three job offers to every one for blacks, who were also treated differently during the hiring process.
- An in-depth survey showed that 80 per cent of corporate headhunters and *all* job agency recruiters received requests to discriminate by race. A total of 94 per cent said they rejected job seekers on the basis of colour.
- The first Annual Report on the *Employment Equity Act* in industries under federal jurisdiction showed that the overall average salary of visible minorities was less.

ARE ALL CHILDREN TREATED FAIRLY AT SCHOOL?

Our schools need to address the challenge of adjusting to differences of race, language, traditions and backgrounds.

- Several studies have shown that Canadian textbooks contain biases and stereotyping of minority groups.
- There is a scarcity of teaching materials which reflect the history and literature of visible minorities.
- Some visible minority students are more likely to be sent to special education classes and basic-level courses.

Educators and parents must be vigilant against prejudice in the classroom and the home, for children do not develop racist attitudes by themselves. It is a learned behaviour.

(Editorial, Guelph *Daily Mercury*, 1988)

WHAT ABOUT MINORITIES AND OUR JUSTICE SYSTEM?

The high profile given to incidents between police officers and visible minorities has escalated tensions to the point where this area of race relations is of critical concern to all.

"We are tired of being treated the way we are," he said. "But it is difficult to deal with someone who is not listening."

(Chief Doug Sinoway of the White Sand Band, speaking to the Ontario Task Force on Policing and Race Relations, 1989)

Clearly, our entire justice system must serve Canadians of all races more fairly, and must be perceived by our minorities as fair to all.

- A 1985 study of 14 police forces across Canada showed low minority participation, ranging from zero to less than three per cent.
- Responding to specific accusations of racial injustice, Nova Scotia and Manitoba established commissions of inquiry into the administration of justice in their provinces.

Do the media reflect the reality of our society?

Visible minorities are seldom portrayed in the media as an integral part of Canadian society. They are still stereotyped and are underrepresented in programs and as employees.

- Studies show that in prime time the overwhelming majority of characters on Canadian produced television are white.
- A 1986 survey of 20 English-language newspapers found that less than two per cent of employees were visible minorities, Native peoples or disabled.
- Reports show that major television advertisers produce commercials that essentially paint an all-white Canada.

If we are not accurately seen in the mirror the media holds up to society, then, clearly, we are somehow not part of that society.

(Salome Bey, *A Matter of Balance*, 1985)

HOW EASY IS IT TO FIND A PLACE TO LIVE?

Complaints to human rights commissions show that racial discrimination in the housing market is common.

- A 1988 study by the Quebec Human Rights Commission showed 30 per cent of blacks looking for rental accommodation were turned down three or more times, compared to 12 per cent of whites.
- A 1986 Toronto study found that 31 out of 73 landlords discriminated on the basis of race when choosing tenants.

This is a picture at odds with a nation that sees itself as being basically open, just and fair. There are continuing incidents of racism and racial discrimination in all parts of this country, and in many areas of day-to-day Canadian life.

...racism very often has little to do with social or economic status. Basically it has to do with the colour of your skin. It affects highly educated and wealthy people too.

(Frances Henry, Professor of Anthropology, York University, 1989)

But there are also signs that progress is being made to change things for the better. As a nation, we are recognizing the challenge — and the necessity — of achieving racial equality and harmony.

Nowhere is this better proven than in the maturing of government policy over the last decade, both provincially and federally.

THE PROMISE OF EQUALITY

"The Government of Canada recognizes the diversity of Canadians as regards race, national or ethnic origin, colour and religion as a fundamental characteristic of Canadian society and is committed to a policy of multiculturalism designed to preserve and enhance the multicultural heritage of Canadians while working to achieve the equality of all Canadians in the economic, social, cultural and political life of Canada.

The *Canadian Multiculturalism* Act, July 21, 1988

Our constitution, through the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, provides a strong foundation for further action. As well, a number of important provincial and federal laws affirm this country's commitment to the equal dignity and equal worth of every Canadian.

The *Canadian Human Rights Act* (1977) and the more recent *Employment Equity Act* (1986) were important milestones on the way to improving legal protections and improving the employment opportunities of disadvantaged Canadians: visible minorities, Aboriginal peoples, disabled persons and women.

Most recently, the *Canadian Multiculturalism Act*, which became law in July 1988, went further still. This first national *Multiculturalism Act* in the world builds upon the equality and multicultural commitments of our *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. It commits the federal government to promoting the full and equal participation of individuals and communities of all origins in shaping Canadian society. It states that the government will help them eliminate any barriers to that kind of participation. And it requires all federal ministers to help foster racial equality and respect for our diversity.

This emerging body of important new Canadian laws complements our long-standing international commitments. As a member of the United Nations, Canada honours the United Nations *Universal Declaration of Human Rights*, and has

All human beings are born free and equal in dignity and rights. They are endowed with reason and conscience and should act towards one another in a spirit of brotherhood.

(Universal Declaration of Human Rights, 1948)

ratified the *International Convention on the Elimination of All Forms of Racial Discrimination* and the *International Covenants on Human Rights*, among others.

This means that we, as a government and a people, believe in universal values of dignity and equality for all human beings. We subscribe to them as a nation and we have incorporated these convictions into our laws.

But the existence of laws and international commitments is not enough. More than ever, we need to work together. We need to expose the fear, prejudice, indifference and ignorance in which racism is rooted.

Legislation cannot change the hearts, it can only restrain the heartless.

(Martin Luther King, Jr.)

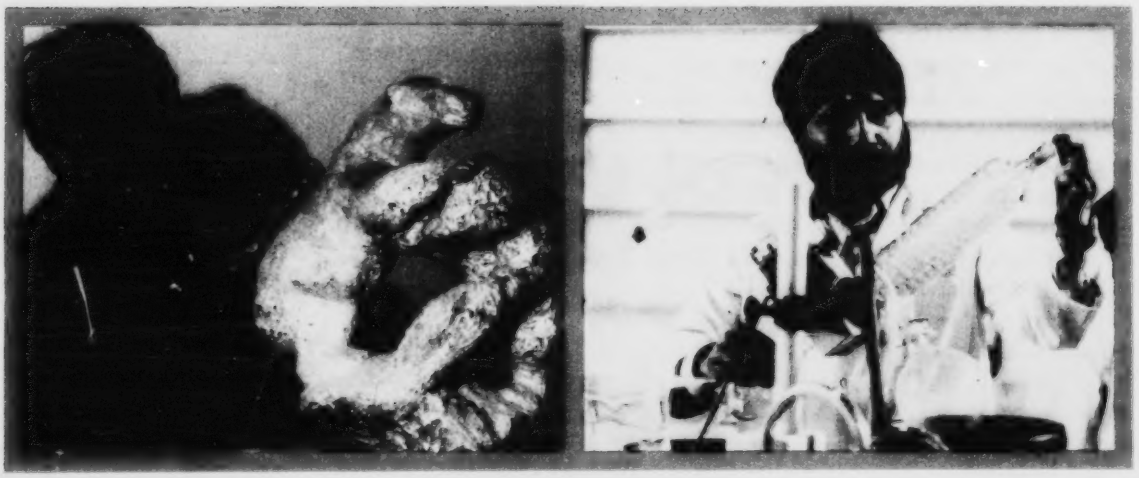

Taking Action

Eliminating racism and racial discrimination in Canada requires much more than just government action. The effort must involve all sectors of society — business, labour, professional groups, community-based voluntary organizations and, not least, ordinary Canadians as they go about their daily lives. By forging a strong partnership, we can better identify action needed to:

- educate the public;
- change our institutions;
- help voluntary organizations and coalitions;
- generate more research about racism and racial discrimination and how to fight it;
- reinforce the example at the federal level;
- promote the shared involvement of all levels of government.

...the greatest destroyer of the hope of a good education for children was the perceived expectation that they could not succeed at anything, thus starting a vicious circle of low achievement and alienation from school.

(Article in the *Globe and Mail*, 1989)

Building Awareness through Public Education

Personal discrimination often stems from prejudice and ignorance. We have to examine such prejudices privately and in public forums. We have to learn to understand the viewpoint, and the experience, of the victim.

Racism is so soft here you can drive your fist into it up to the elbow and not change anything. It's "marshmallow" racism.

(Article, *The Toronto Star*, 1989)

Change starts with the things we teach our children. The education system should prepare them to understand fully the many different peoples, issues and concerns which are part of living in a multicultural society. It should also teach the many benefits of our racial and cultural diversity.

Television, radio and other mass media should be used to reach all Canadians and spread the word that racism and racial discrimination hurt everyone in our society. The media should also better reflect Canada's multiracial reality.

Special events, such as March 21, the International Day for the Elimination of Racial Discrimination, and related activities can focus public interest and help individual Canadians get involved.

Those who shape and influence public opinion — the media, educators, community spokespersons, religious, business and union leaders, public officials — have a particular role to play in ensuring fairness and increasing public awareness.

Changing Institutions

Our major institutions affect the lives of all Canadians: their educational and career opportunities; their treatment under the law; their perceptions of different racial groups; their access to health and social services; their chances for jobs; their business opportunities; and their cultural activities.

Business should attack racism with all available weapons. Goals and timetables should be set to lift numbers of minorities, not only at entry-level positions, but all the way up the corporate hierarchy.

(Frances Henry, Professor of Anthropology, York University, 1989)

Institutional change is about improving the way organizations serve Canadians of different racial backgrounds and reflect all Canadians in their hiring, advancement practices, and communications.

More collaboration is needed among police forces, government agencies, and the justice professions to ensure a fair justice system for all. Police-community tensions throughout Canada present a critical challenge.

The Canadian Association of Chiefs of Police (CACP) has been a pioneer in institutional change. Although the need to recruit visible minorities is now clearly recognized, special efforts have to be made to increase recruitment. The Royal Canadian Mounted Police (RCMP) has begun its own recruitment program to encourage more racial minorities to train and qualify for federal police work. Pilot

cross-cultural training projects and community liaison committees exist in a number of police forces across the country, but more are needed.

Educators have made a start in looking at their own needs. Many issues require urgent attention. The streaming of minorities into vocational and technical schools and their unequal access to post-secondary education will have serious effects down the road. This issue should be addressed. Colleges, universities, professors and their associations should also look at getting more minorities into teaching and research positions.

Money is international. It will go where it is wanted, but you don't say to somebody, "We want your money, but we don't want you." The world has changed — it's not a Caucasian world anymore.

(Philip Barter, Price Waterhouse senior partner, article in *The Financial Post*, 1989)

Media decision-makers should build on efforts to ensure fair depiction of minorities and reduce stereotyping. An essential step is finding ways of getting more racial minorities working in the media.

Pilot projects have helped some health and social services agencies to understand the concerns of minorities better. Cross-cultural and race relations training has already helped staff in these organizations improve service to racial minorities. More ways have to be found to deal with racial and cultural barriers on a larger scale.

More business people are realizing that discrimination and racial tension within the workforce hurt productivity, lead to poor decisions, and prevent many employees from realizing their full promise and potential.

The business impact of this negative and discouraging environment extends far beyond an individual place of employment, region, or even national borders. In this fast-changing world, Canada, as a trading nation, must compete and increasingly deal with people of vastly different cultural and racial backgrounds.

The perception of racism in Canada will discourage international trade and investment, limiting our economic growth. An even greater loss results when Canadian businesses fail to maximize human resources and utilize readily available skills and expertise because of limited or discriminatory hiring practices.

Far-sighted business organizations are recognizing that good race relations are good for business. Some Chambers of Commerce, Boards of Trade, and individual companies are seeing the need to develop race relations strategies and

employment equity policies. And certain industries, such as tourism and hospitality, are providing cross-cultural training for managers and staff. More such initiatives are needed across the business community.

The Canadian Labour Congress (CLC), representing over two million members in all provinces, has undertaken programs to improve minority participation and race relations. It has begun to deal with issues of racial discrimination and harassment in the workplace.

Unions must be encouraged in their efforts to provide anti-racist education and to make the Canadian workplace fair for all. They play an important role in

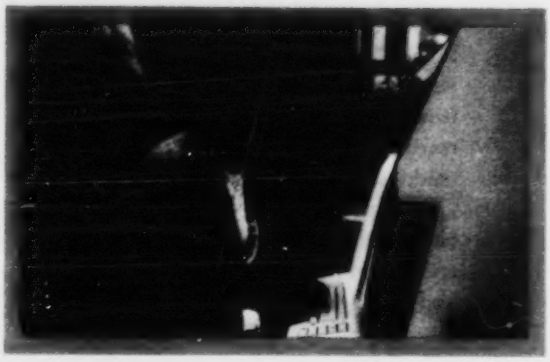

the promotion of racial equality not only for their members, but also for the public at large.

Helping Voluntary Organizations and Coalitions

Community-based organizations and coalitions do the groundwork for action against racial discrimination.

They reach out to their neighbours and the community at large. They draw attention to racism and the need to fight it. They serve as advisors for cross-cultural understanding and race relations programs.

These groups...have been essential prods to the public conscience, exposing discrimination in all its forms, formulating remedies and creating the climate of opinion in which governments and other institutions could do nothing but implement them.

***(Human Rights in Canada: A Focus on Racism*, 1988)**

Such organizations as the Canadian Ethnocultural Council, the Committee for Racial Justice in Vancouver, the Urban Alliance on Race Relations in Toronto or the Centre for Research-Action on Race Relations in Montreal, among others, have made a deep and longstanding contribution. Continuing to work with race relations groups across Canada is crucial.

Finding out more about racism and racial discrimination and how to fight it

To eliminate racial discrimination we have to understand it better. Where, and how, is it happening? What are the underlying causes? What are the best ways to fight it? More research and training is needed and we must make sure that the right information gets to those who need it.

These efforts have to be moved into higher gear.

Setting the example at the federal level

The Government of Canada touches the lives of all Canadians through its laws, its policies, its services, as a major employer, and as a customer. It has made the commitment to action. It needs to set a clear example.

The new *Canadian Multiculturalism Act* now recognizes this and requires all departments and agencies of the Government of Canada to make multiculturalism and racial equality part of their own policies and programs.

Through federal employment equity, fair depiction policies and cross-cultural

training projects, the first steps have been taken.

More is needed, and more will be expected, as federal institutions are called on to move forward in implementing the *Canadian Multiculturalism Act*.

Let us all work toward the day when racism and racial discrimination become history and when every Canadian can participate fully and equally in the life of our country.

(Government of Canada Proclamation, The Second Decade for Action to Combat Racism and Racial Discrimination, March 21, 1986)

Getting Governments to Work Together

Canadians want their governments at all levels to work together to eliminate any and all forms of unfairness, injustice and prejudice. Racism and discrimination cut across political boundaries. The resources of federal, provincial and local governments are all needed.

Shared ventures, such as the fifth Federal-Provincial-Territorial Ministerial Conference on Human Rights held in September 1988, will assume even more importance as a means of creating genuine partnerships to bring about change.

The Government of Quebec calls upon all the people of Quebec to support its efforts by showing respect for the dignity and rights of every person and by being ceaselessly alert to all manifestations of racism or racial discrimination.

(Declaration by the Government of Quebec on Ethnic and Race Relations, December 10, 1986)

During this conference, all ministers agreed on the necessity of future federal-provincial-territorial cooperation to ensure the success of the United Nations Second Decade for Action to Combat Racism and Racial Discrimination (1983-1993). They also identified the need for continuing work to improve police-minority relations and the need for a more representative depiction of minorities in communications. In addition, it was agreed to officially recognize March 21 as the International Day for the Elimination of Racial Discrimination

New Directions

The Government of Canada is committed to promoting equality and respect for all Canadians throughout all its departments and agencies.

In May 1988, the government set new directions and provided additional resources to strengthen key Multiculturalism programs, significantly expanding assistance in the area of race relations and cross-cultural understanding.

These programs will help provide strong public education initiatives and support for Canadian institutions, most notably in the fields of justice, education, labour, social services, and the media. They are being encouraged to fully respond to and reflect Canada's multicultural and multiracial reality. Community organizations are also being assisted in their work for racial equality and the promotion of cross-cultural awareness.

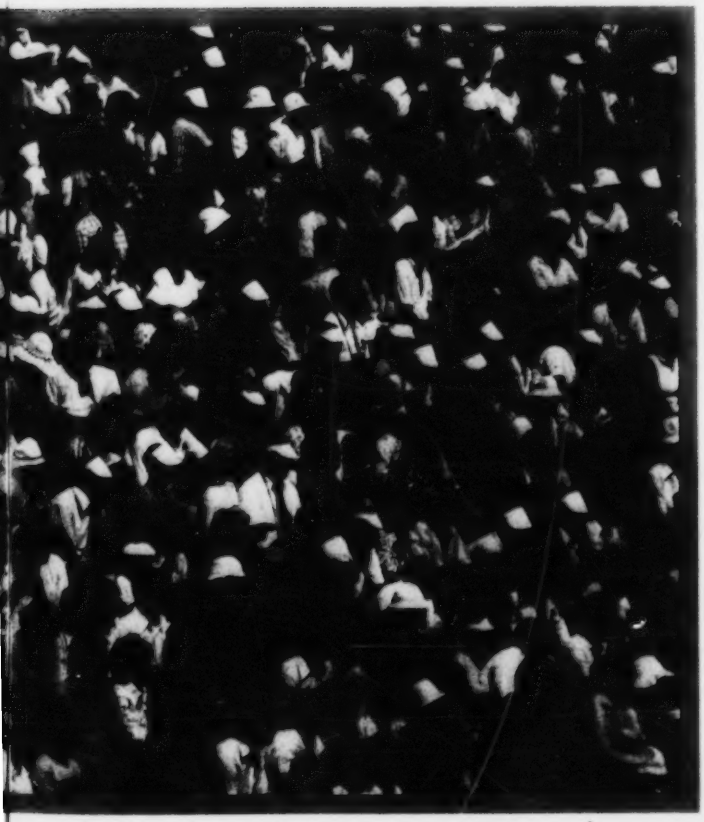

...the Confederation of tomorrow, the Canada of the 1990s, (is) a land of promise, a people of hope, a tolerant society, a prosperous country uniquely blessed among the nations of the earth.

(Prime Minister Brian Mulroney, Baie Comeau, 1988)

Other Multiculturalism initiatives, such as the Canadian Heritage Languages Institute, will help to promote greater understanding and appreciation of our cultural diversity.

On September 15, 1988, the Prime Minister underscored federal government affirmation of this country's unique multicultural identity by announcing the creation of a new and separate Department of Multiculturalism and Citizenship.

To further develop its efforts in the race relations area, the Government of Canada will provide $24 million to create a Canadian Race Relations Foundation. The Foundation will:

- act as a clearing house for information;
- undertake research to provide comprehensive state-of-the-art information for Canadian policy makers, voluntary organizations and the general public;
- assist institutions to reflect Canada's multiracial nature;
- expand Canadian knowledge and expertise in the race relations field;
- help define better policies and approaches to eliminate racism and racial discrimination.

These initiatives underline the federal government's determination to involve all sectors of society, and all Canadians, in ongoing efforts to promote racial harmony and equality of opportunity in every region of this country.

On September 22, 1988 the Government of Canada officially acknowledged the injustices suffered by Japanese Canadians during and after the Second World War. The Japanese Canadian Redress Agreement was signed by Prime Minister Brian Mulroney and Art Miki, President of the National Association of Japanese Canadians. The Agreement includes the creation of a Race Relations Foundation.

PULLING TOGETHER

There are no quick and easy fixes to the problem of racism. It has been with us for a long time, and has crept into many facets of our lives.

To eliminate racism and racial discrimination, Canadians must show that we wish to live together in mutual respect and understanding. That we wish to move forward in racial and cultural harmony. That we accept a personal responsibility to do something about racism — in our own homes, in our neighbourhoods, our communities, our places of work, and our country as a whole.

Racism and racial discrimination must be confronted and the human tragedy they cause must be eliminated.

Only by pulling together can we build the nation we all want for ourselves and our children — a nation for the 21st century.

Together, we *are* better!

Racial Minorities in Eight Urban Centres
1986

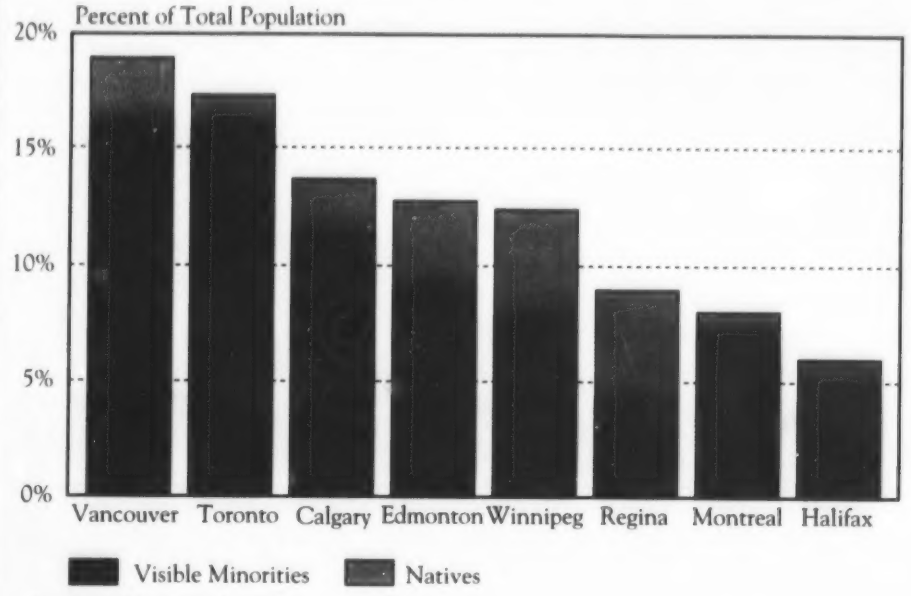

Based on 1986 Census of Canada
data for Census Metropolitan Areas

Racial Minorities in Canada
1981 & 1986

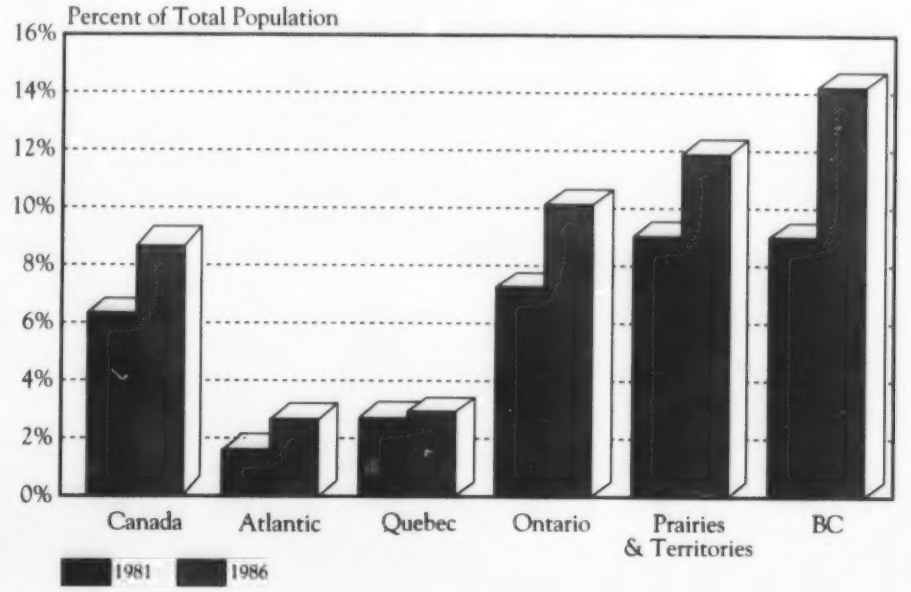

SOURCE: 1981 & 1986 Censuses of Canada

© Minister of Supply and Services Canada 1989
Cat. No. Ci 96-44/1989
ISBN 0-662-56594-0

Photography Credits

Department of the Secretary of State photo collection.

Photos on pages 4 (top), 7, 12, 13, 15, 16 (top), courtesy of the Department of Regional Industrial Expansion.

Photos on pages 4 (bottom), 13, 14, 19, Four by Five Photography Inc.

Photo on page 21 (lower right), courtesy of Employment and Immigration Canada.

Proclamation of the Second Decade for Action to Combat Racism and Racial Discrimination

WHEREAS Canada subscribes to the Universal Declaration of Human Rights which recognizes that the inherent dignity and equal and inalienable rights of all members of the human family are the foundation of freedom, justice and peace in the world;

CONVINCED that any philosophy of racial differentiation or doctrine of racial superiority is morally reprehensible, socially unjust and dangerous to society and that there is no justification for racial discrimination either in theory or in practice;

CONVINCED also that racial discrimination harms not only those who are its objects but also those who practise it, in whatever form, including the system of "apartheid;"

ACKNOWLEDGING that the Constitution of Canada, through the **Charter of Rights and Freedoms** provides for equality before and under the law and equal protection and benefit of the law without discrimination based on, among other things, race, national or ethnic origin, colour or religion, not precluding any law, program or activity aimed at ameliorating conditions of disadvantage based on these grounds; and recognizes the multicultural character of Canadian society;

BELIEVING firmly that there is no obligation more compelling, no duty more irresistible than to ensure that minorities live at all times in conditions of fairness and justice;

DETERMINED to build a nation in which every Canadian regardless of race, national or ethnic origin, colour, or religion, has the opportunity to realize his or her potential and can live in dignity, respect and peace;

NOTING WITH SATISFACTION the efforts made by Canadians toward the elimination of racism and racial discrimination;

MINDFUL however, of the urgent need to redouble these efforts to eradicate racism and to secure understanding of and respect for the dignity and equality of all Canadians;

RECOGNIZING that the General Assembly of the United Nations, in its resolution 38/14 of December 20, 1983 and in its **Programme of Action for the Second Decade to Combat Racism and Racial Discrimination** 1983-1993, called upon all States and organizations to participate in the celebration of the Second Decade by intensifying and extending their efforts to ensure the rapid elimination of racism and racial discrimination;

CONSIDERING that the Government of Canada made a commitment at the Federal-Provincial-Territorial Ministers Conference on Human Rights in September, 1985,to issue a Proclamation regarding this Second Decade;

THEREFORE NOW, I, Brian Mulroney, Prime Minister of Canada, do hereby proclaim the **Second Decade for Action to Combat Racism and Racial Discrimination** (1983-1993) and call upon all Canadians to participate in the celebration of the Second Decade by intensifying and extending their efforts to ensure the rapid eradication of racism and racial discrimination and the realization of mutual understanding, respect, equality and justice for all Canadians.

Let us all work toward the day when racism and racial discrimination become history and when every Canadian can participate fully and equally in the life of our country.

Prime Minister of Canada
March 21, 1986

Proclamation de la Deuxième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale

CONSIDÉRANT que le Canada souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'homme selon laquelle la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde;

CONVAINCU que toute doctrine de différenciation entre les races ou de supériorité d'une race sur une autre est moralement condamnable, socialement injuste et dangereuse et que rien ne saurait justifier la discrimination raciale, ni en théorie ni en pratique;

CONVAINCU aussi que la discrimination raciale porte préjudice non seulement à ceux qui en sont les victimes mais également à ceux qui la pratiquent sous une forme ou une autre, en particulier celle de l'«apartheid»;

RECONNAISSANT que la Constitution du Canada, par le truchement de la **Charte des droits et libertés**, porte que la loi ne fait acception de personne et s'applique également à tous, que tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination fondée notamment sur la race, l'origine nationale ou ethnique ou la couleur, sans interdire les lois, programmes ou activités destinés à améliorer la situation d'individus ou de groupes défavorisés du fait de ces motifs, et qu'elle reconnaît le caractère multiculturel de la société canadienne;

CROYANT fermement qu'il n'y a pas d'obligation plus grande ni de devoir plus impérieux que d'assurer en tout temps aux minorités des conditions de vie justes et équitables;

RÉSOLU à bâtir une nation où tous les Canadiens, sans distinction fondée sur le sexe, la race, la couleur, l'origine nationale ou ethnique, ou la déficience, auront la possibilité de se réaliser pleinement et de vivre dans la dignité, le respect et la paix;

PRENANT NOTE AVEC SATISFACTION des efforts déployés par les Canadiens en vue d'éliminer le racisme et la discrimination raciale;

CONSCIENT toutefois de l'urgent besoin de multiplier ces efforts pour supprimer le racisme et pour assurer la compréhension et le respect de la dignité et de l'égalité de tous les Canadiens;

RECONNAISSANT que l'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution 38/14 du 20 décembre 1983 et dans son **Programme d'action pour la deuxième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale** 1983-1993, a invité tous les États et les organisations à participer à la célébration de la deuxième Décennie en intensifiant et en élargissant leurs efforts afin d'assurer l'élimination rapide du racisme et de la discrimination raciale;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada s'est engagé, dans le cadre de la conférence fédérale-provinciale-territoriale des ministres chargés des droits de la personne en septembre 1985, à faire une proclamation concernant cette Deuxième Décennie;

EN CONSÉQUENCE, je soussigné, Brian Mulroney, Premier ministre du Canada, proclame par les présentes la **Deuxième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale** (1983-1993) et invite tous les Canadiens à participer à la célébration de la deuxième Décennie en intensifiant et en élargissant leurs efforts afin de réaliser l'élimination rapide du racisme et de la discrimination raciale et d'assurer la compréhension et le respect mutuels, ainsi que l'égalité et la justice pour tous les Canadiens.

Tous ensemble, travaillons à l'avènement du jour où le racisme et la discrimination raciale seront choses du passé et où tous les Canadiens pourront participer pleinement et en toute égalité à la vie de notre pays.

Premier ministre du Canada
le 21 mars 1986

Multiculturalism and Citizenship Canada

L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE AU CANADA

Canada

Secrétaire d'État du Canada et
Ministre d'État
Multiculturalisme et Citoyenneté

Secretary of State of Canada and
Minister of State
Multiculturalism and Citizenship

CANADA

Chers amis,

Toute manifestation de racisme au Canada porte préjudice à l'ensemble des citoyens de ce pays. Le racisme nous dévalorise tous à certains égards, nous fait perdre ce que nous avons de mieux en nous — et ce que nous pouvons être — comme Canadiens.

Le racisme et la discrimination raciale ont des répercussions dans la vie des Canadiens de tous âges. Nous souhaitons de toute évidence vivre dans un pays juste et paisible, et non dans un climat de tensions raciales et de déceptions.

Il faut avant tout favoriser la pleine participation de *tous* les Canadiens et Canadiennes à *toutes* les facettes de la vie de notre société. Sans cette participation, notre idéal d'une société ouverte et tolérante demeure inachevé, et nos principes de justice, d'égalité et d'équité, qui nous sont propres comme Canadiens, ne sont qu'illusion.

En tant que société, notre position est claire. L'existence même du racisme et de la discrimination raciale va à l'encontre de nos lois et de nos idéaux. Et plus encore, elle est incompatible avec le genre de pays que nous voulons édifier.

Le gouvernement canadien est déterminé à jouer un rôle de chef de file pour éliminer le racisme et la discrimination raciale, mais il doit s'assurer la collaboration de tous les Canadiens et Canadiennes. C'est une responsabilité qui doit être partagée avec les autres ordres de gouvernement, les éducateurs, les entreprises, les syndicats, le système judiciaire, les médias et les habitants de toutes les régions de notre pays.

Dans le cadre de ce partenariat, le gouvernement fédéral s'est pour sa part engagé à mettre l'accent, par l'entremise du nouveau ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, sur la compréhension interculturelle et l'amélioration des relations interraciales partout au Canada. Le gouvernement va aussi de l'avant avec son projet de création d'une nouvelle Fondation canadienne des relations interraciales. De plus, il continuera de mettre en valeur les principes fondamentaux énoncés dans la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, en vertu de laquelle tous les ministres et ministères fédéraux s'engagent à reconnaître la diversité canadienne et à assurer l'égalité des chances à tous les citoyens et toutes les citoyennes.

Ensemble, nous pouvons faire du Canada une véritable terre d'espoir. Un pays où les Canadiens de toutes origines seront représentés au sein de nos institutions, où ils pourront être fiers de leur patrimoine et de leurs origines, sans craindre de perdre leurs chances d'avancement ou d'être tenus à l'écart. Un pays où la dignité et la diversité de

la population canadienne seront protégées et valorisées. Ensemble, nous parviendrons à éliminer le racisme et la discrimination raciale où qu'ils se trouvent.

La grandeur de ce pays repose sur la force et la solidarité du peuple canadien et l'égalité entre tous ceux qui le composent. Il nous faut travailler de concert en vue de bâtir une société multiraciale et multiculturelle dynamique et tournée vers l'avenir, une société dont nous soyons fiers et qui tienne compte des besoins et des aspirations de chacun et chacune d'entre nous.

Les mesures que nous prenons aujourd'hui pour enrayer le racisme auront une incidence déterminante sur la société de demain. Sachons tirer profit de notre diversité pour créer un pays encore plus fort et plus uni.

Je vous invite donc tous, individuellement et collectivement, à vous joindre à nous pour lutter contre le racisme et la discrimination raciale au Canada.

Cordialement,

Gerry Weiner

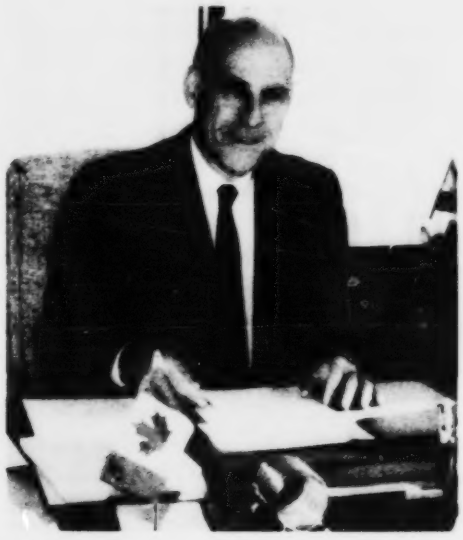

ENTRE LE RÊVE ET LA RÉALITÉ

Nous nous considérons, nous les Canadiens, comme des gens justes et raisonnables. Nous chérissons la tolérance et la liberté, et notre réputation, à cet égard, a franchi les frontières. Lorsque nous songeons aux luttes interraciales qui font rage dans bien des pays du monde, à la haine que certaines races nourrissent envers d'autres, nous nous comptons chanceux et... bien meilleurs que les autres!

Cette vision de nous-mêmes se reflète dans notre abondante législation qui repose sur le principe que tous les Canadiens, quels que soient leur couleur, leur origine, leurs antécédents, ont droit à la même protection et ont les mêmes possibilités de s'épanouir au sein de la société. Dans la même perspective, par nos engagements internationaux, nous nous montrons résolus à contribuer, par l'entremise des Nations Unies, à l'élimination de la discrimination raciale. Nous appuyons également les principes de justice sociale et de protection des libertés et des droits fondamentaux pour tous les citoyens et citoyennes.

Comme société, nous nous opposons à toute forme de préjugé, d'intolérance et de discrimination, en tout temps et en tout lieu.

Cet attachement aux libertés fondamentales nous a aidés à faire du Canada un pays paisible et prospère, un pays où chacun devrait pouvoir espérer réaliser ses aspirations.

Mais ce n'est malheureusement pas toujours le cas.

Bien que nous considérions le Canada comme un pays juste et ouvert, nous n'avons pas encore réussi, dans notre société, à assumer toutes nos différences — différences de race, de couleur, de culture — et à les intégrer dans notre canadienneté.

Le racisme et la discrimination raciale existent bel et bien au Canada.

Ils se manifestent clairement, et même de façon provocante, dans l'attitude et le comportement de certaines personnes. Ils existent, de façon plus voilée, dans les craintes, les préjugés et les stéréotypes que véhiculent bien des gens ou qui résultent simplement de

La participation égale des éléments qui composent la mosaïque canadienne est inhérente à la notion de diversité du peuple canadien. Pourtant, la société canadienne est dans les faits une «mosaïque verticale» dont certains éléments se trouvent à un niveau plus élevé que d'autres; sa surface est inégale.

(*L'Égalité, ça presse!*, 1984)

l'ignorance. On les retrouve aussi, et bien souvent, au cœur même de nos institutions.

La discrimination raciale peut s'exprimer de diverses façons selon la région où l'on se trouve, mais le problème demeure essentiellement le même.

Ainsi, en laissant de côté les compétences et les talents de Canadiens de diverses origines, nous nous privons d'importantes ressources humaines et dilapidons une importante source d'énergie créatrice. En laissant les tensions et l'hostilité disjoindre les communautés et les groupes, le Canada se trouve affaibli par l'absence de solidarité entre ses membres.

De toute évidence, le racisme et la discrimination raciale contribuent à saper la confiance des individus et leur foi en l'avenir. Et si l'on va plus loin, les conséquences sont beaucoup plus graves.

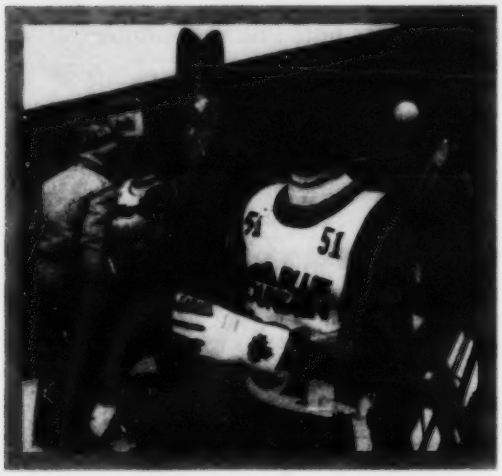

Il arrive souvent qu'un pays qui persécute une partie de ses citoyens finisse par les persécuter tous.

(Éditorial de *La Presse*, 1988)

Les valeurs et les principes sur lesquels repose la société canadienne, riche de sa diversité, risquent ainsi de s'étioler. Cela nous concerne tous, et pas seulement ceux et celles qui ont été traités de façon indigne et injuste, victimes de la discrimination sous l'une ou l'autre de ses formes. Le racisme nous dévalorise tous tant que nous sommes, et ternit la réputation de pays juste, ouvert et généreux, dont jouit le Canada à l'échelle internationale.

Le Canada est un pays de plus en plus multiculturel et multiracial et nous devons *dès maintenant* apprendre à reconnaître et à combattre la discrimination sous toutes ses formes.

On estime que, en l'an 2000, les minorités visibles et les autochtones représenteront 13 p. 100 de la population du Canada. Nos grandes villes, en particulier, sont de plus en plus cosmopolites.

Chaque fois que nous ne mettons pas à profit les talents et les aptitudes de ces Canadiens, c'est nous qui sommes perdants.

(*L'Égalité, ça presse!*, 1984)

A quoi ressemblera notre société en l'an 2000 et — question non moins importante — quelle sera alors notre attitude les uns envers les autres en tant que Canadiens?

Aurons-nous appris à nous comprendre les uns les autres et à nous respecter? Ou serons-nous de plus en plus mal à l'aise devant notre réalité multiraciale et incapables d'en exploiter le riche potentiel? Parviendrons-nous à bâtir une société fondée sur l'échange et l'acceptation de la diversité, ou nous enliserons-nous de plus en plus dans le chaos des divisions internes?

La présente publication expose diverses mesures qui ont été prises pour enrayer le racisme et la discrimination raciale et précise ce qu'il faudrait faire, ensemble, pour édifier une société meilleure et plus juste pour le plus grand bien de tous.

Il faut agir dès maintenant et tous les secteurs de la société doivent faire leur part. Mais d'abord et avant tout, ce sont les Canadiens eux-mêmes, individuellement, qui doivent sans hésiter prendre position contre le racisme.

Les gouvernements ne peuvent agir seuls. Ils ont besoin de l'aide et de l'appui des Canadiens, tant dans leur vie privée que dans leur vie professionnelle. Alors seulement pourrons-nous espérer de véritables changements.

Si nous réussissons, nous ferons beaucoup plus que simplement donner l'exemple au reste du monde. Nous donnerons l'exemple à nos enfants qui pourront alors assurer un avenir prospère et libre au Canada.

RELEVONS LE DÉFI

«Le racisme nuit au développement de ceux et celles qui en sont victimes, abaisse ceux et celles qui en sont coupables, élève nations contre nations, intensifie les tensions internationales et menace la paix dans le monde.»

(Déclaration de l'UNESCO sur la race, septembre 1967)

Les scientifiques s'entendent depuis longtemps pour affirmer que l'humanité est une — que les prétendues différences entre les peuples sont de nature sociale, économique et culturelle, plutôt que biologique. Ces différences n'ont rien à voir avec la qualité de l'être humain.

Et pourtant, le racisme continue de troubler le monde, et même ici au Canada il faut se rendre compte qu'il y a encore beaucoup de place pour l'amélioration. En fait, les membres de minorités raciales au Canada ont toujours eu de la difficulté à se faire accepter comme des citoyens à part entière.

La *Charte canadienne des droits et libertés* ainsi qu'un ensemble de mesures législatives qui ont été adoptées depuis une vingtaine d'années — notamment la *Loi sur le multiculturalisme canadien* — ont établi les assises légales en vue d'édifier une société plus juste et équitable.

Car les Canadiens doivent saisir toute l'importance de cet *idéal* qui consiste à donner

«Il nous faut parler de racisme, s'est exclamé un parent. Le racisme se porte bien et c'est monstrueux.»

(Article de Southam News sur une confrontation raciale dans une école secondaire de la Nouvelle-Écosse, 1989)

à tous les mêmes possibilités de participer pleinement à la vie de la société canadienne. Ils doivent en outre comprendre que le racisme a entre autres pour effet de tenir certains groupes à l'écart de la société. Il nous faut agir sans tarder pour combler le fossé qui existe entre nos grands idéaux d'égalité et la réalité actuelle de notre société.

Quelle est l'attitude des Canadiens?

Les témoignages et les sondages nous font clairement voir que bon nombre de Canadiens ont, au fond, une attitude raciste. C'est sur ce fond de racisme que les Canadiens s'adressent des épithètes injurieuses ou se montrent le poing, qu'ils publient de la propagande haineuse contre tel ou tel groupe racial en particulier et qu'ils vont jusqu'à endommager les biens d'autrui, quand ils ne se livrent pas purement et simplement à des actes de violence. Nous subissons par ailleurs des phénomènes de racisme beaucoup plus répandus et plus subtils, mais non moins excusables, par exemple la «discrimination silencieuse» qui imprègne nos institutions, ou les préjugés qui s'infiltrent, de façon sournoise, dans notre vie de tous les jours.

Il ne peut se sentir Canadien autant qu'il le voudrait. C'est parce que les gens ne cessent de l'appeler immigrant, dit-il, qu'il se sent exclu du reste de la société.

(Article du *Gazette* de Montréal rapportant les propos d'un néo-Québécois originaire du Bangladesh, 1988)

- Selon les études réalisées au cours des 15 dernières années, il y aurait un noyau de 12 à 16 p. 100 de Canadiens qui vont jusqu'à afficher l'intolérance la plus extrême.
- En 1988, un professeur de l'Université de Toronto a mené une étude à ce sujet; 70 p. 100 des personnes interrogées croient que, le plus souvent, ce sont les attitudes mêmes des immigrants qui incitent à la discrimination. Une personne sur trois estime que les lois qui garantissent des chances égales d'emploi aux Noirs et aux autres minorités vont beaucoup trop loin.

Qu'en est-il de l'égalité des chances dans le domaine de l'emploi?

Le fait est que les gens qui ne sont pas de couleur blanche ou qui ont un accent prononcé ont plus de difficulté que les autres à se faire embaucher, à obtenir des promotions et à recevoir une rémunération équitable.

- Selon une étude de grande envergure réalisée à Toronto en 1984, les chercheurs d'emploi de couleur blanche reçoivent trois offres d'emploi contre une pour les Noirs, ces derniers étant, du reste, traités différemment au cours du processus d'embauche.
- Une étude très poussée démontre que 80 p. 100 des chasseurs de têtes des grandes entreprises ainsi que l'ensemble des agences de recrutement se font demander de ne pas accepter de candidats d'autres races, bref de faire preuve de discrimination à leur égard. Au total, 94 p. 100 ont dit qu'elles refusaient de considérer les demandeurs d'emploi en raison de leur couleur.
- Le premier *Rapport annuel sur l'Équité en matière d'emploi* au sein des sociétés relevant du gouvernement fédéral indiquait que, dans l'ensemble, les personnes appartenant à des minorités visibles se situaient au bas de l'échelle salariale.

LES ENFANTS SONT-ILS TOUS TRAITÉS ÉQUITABLEMENT À L'ÉCOLE?

Nos systèmes d'éducation ne semblent pas avoir réussi à s'ajuster à la diversité raciale, linguistique et culturelle des nouvelles clientèles scolaires.

- Des études ont démontré que les manuels scolaires canadiens présentent des stéréotypes et des allusions malveillantes à l'égard des groupes minoritaires.
- Il n'existe que très peu de matériel pédagogique se rapportant à l'histoire et à la littérature des minorités visibles.
- Certains des étudiants et étudiantes appartenant à des minorités visibles sont plus susceptibles que les autres d'être casés dans des classes spéciales et dans des cours du niveau de base.

Les éducateurs et les parents doivent faire preuve de vigilance et ne pas donner prise aux préjugés à l'école ou au foyer, car les enfants n'acquièrent pas d'eux-mêmes une attitude raciste. On ne naît pas raciste; on le devient.

(Éditorial du *Daily Mercury* de Guelph, 1988)

LES MINORITÉS ET L'APPAREIL JUDICIAIRE

Toute la publicité faite autour des escarmouches qui ont eu lieu entre des agents de police et des membres des minorités visibles a tellement exacerbé la tension raciale que nous nous inquiétons tous de la situation.

«Nous n'en pouvons plus d'être traités comme nous le sommes. Mais il est difficile de faire comprendre cela à quelqu'un qui ne veut pas écouter.»

(Chef Doug Sinoway de la bande White Sand, s'adressant au Groupe de travail sur les relations entre la police et les minorités raciales en Ontario, 1989)

Notre système judiciaire a, sans conteste, des efforts à faire pour en arriver à traiter, de façon plus juste, les Canadiens de toute race, et il doit faire en sorte de s'attirer la confiance et le respect de la part des communautés minoritaires.

- En 1985, on a examiné l'effectif de 14 corps policiers dans diverses localités du Canada; la représentation des minorités visibles y était, c'est le moins qu'on puisse dire, plutôt faible (de 0 à moins de 3 %).
- Après qu'il fut clairement démontré que des personnes avaient été traitées de façon injuste, des commissions d'enquête ont été mises sur pied, respectivement en Nouvelle-Écosse et au Manitoba, dans le but d'examiner l'administration de la justice dans ces provinces.

Les médias reflètent-ils fidèlement notre société telle qu'elle est?

Les médias représentent rarement les minorités visibles comme faisant partie intégrante de la société canadienne. Ces minorités font encore et toujours l'objet de stéréotypes et sont sous-représentées dans les émissions et au sein du personnel des entreprises médiatiques.

- Des études ont démontré que, dans les émissions produites au Canada et diffusées aux heures de grande écoute, les personnages sont, en très grande majorité, des Blancs.
- Une étude faite en 1986 auprès de 20 journaux de langue anglaise nous révèle que moins de 2 p. 100 des employés de ces journaux étaient des autochtones, des personnes handicapées ou des membres des minorités visibles.
- Selon les rapports, les grands publicitaires de la télévision produisent des annonces commerciales qui nous font voir, en fait, un Canada qui ne se compose que de personnes de race blanche.

Si nous (les minorités visibles) ne nous reconnaissons pas clairement dans le miroir que les médias présentent à la société, il est évident que cette dernière ne nous verra pas comme faisant vraiment partie des siens.

(Salome Bey, *Une Question d'équilibre*, 1985)

EST-CE FACILE DE TROUVER OÙ SE LOGER?

D'après les plaintes que reçoivent les commissions des droits de la personne, la discrimination raciale est chose courante dans le domaine du logement.

- Selon une étude commandée par la Commission des droits de la personne du Québec en 1988, 30 p. 100 des Noirs qui cherchent un logement essuient des refus à au moins trois reprises, alors que c'est le cas pour seulement 12 p. 100 des personnes de race blanche.
- Selon une étude réalisée à Toronto en 1986, 31 propriétaires sur 73 refusaient des locataires en raison de leur couleur.

Voilà le tableau plutôt sombre d'un pays qui se dit ouvert, libre et juste. Des incidents reliés à la discrimination raciale se produisent régulièrement dans toutes les régions du pays, et dans tous les secteurs d'activité.

« La plupart du temps le racisme n'a pas grand-chose à voir avec la condition socio-économique. Essentiellement, le racisme est relié à la couleur de la peau, puisqu'il touche autant des gens très instruits et bien nantis. »

(Frances Henry, professeur d'anthropologie, Université York, 1989)

Par ailleurs, il y a heureusement ici et là des signes encourageants qui témoignent d'une volonté de changement. Les Canadiens acceptent enfin de relever le défi et s'efforcent d'atteindre à l'égalité raciale et à l'harmonie entre les races.

On ne saurait en citer meilleure preuve que l'évolution positive de la politique gouvernementale depuis dix ans, tant à l'échelle provinciale que fédérale.

NOS ENGAGEMENTS NATIONAUX

«Le gouvernement fédéral reconnaît que la diversité de la population canadienne sur les plans de la race, de la nationalité d'origine, de l'origine ethnique, de la couleur et de la religion constitue une caractéristique fondamentale de la société canadienne et qu'il est voué à une politique du multiculturalisme destinée à préserver et valoriser le patrimoine multiculturel des Canadiens tout en s'employant à réaliser l'égalité de tous les Canadiens dans les secteurs économique, social, culturel et politique de la vie canadienne.»

(*Loi sur le multiculturalisme canadien*, 1988)

La *Charte canadienne des droits et libertés*, qui fait partie intégrante de notre constitution, présente une base solide sur laquelle appuyer de nouveaux efforts. De même, plusieurs lois provinciales et fédérales affirment notre idéal d'égalité entre tous les citoyens de ce pays.

La *Loi canadienne sur les droits de la personne* (1977) et, plus près de nous, la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (1986) sont autant de jalons importants pour améliorer les garanties juridiques et les perspectives d'emploi des Canadiens défavorisés : les minorités visibles, les autochtones, les personnes handicapées et les femmes.

La *Loi sur le multiculturalisme canadien*, adoptée en juillet 1988, va encore plus loin. Première législation du genre dans le monde, cette loi réaffirme les principes constitutionnels de l'égalité et du multiculturalisme déjà énoncés dans la *Charte canadienne des droits et libertés*. Le gouvernement fédéral s'y engage à permettre à chaque individu et à chaque communauté de participer pleinement, et à part égale, à l'édification de la société canadienne. Le gouvernement contribuera à supprimer tous les obstacles qui entravent cette pleine participation de tous les citoyens. De plus, cette loi exige de tous les ministres fédéraux qu'ils contribuent à promouvoir l'égalité raciale et à prôner le respect de notre diversité.

Ce nouvel ensemble d'importantes lois canadiennes vient appuyer les engagements qu'a pris le Canada à l'échelle internationale. En tant que membre des Nations Unies, le Canada honore les engagements énoncés dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, et il a ratifié, entre autres, la *Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale* et le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*.

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

(*Déclaration universelle des droits de l'homme*, 1948)

Cela signifie que notre gouvernement et notre peuple croient que tout être humain a droit à la dignité et à l'égalité, que ce sont là des valeurs universelles auxquelles nous souscrivons en tant que société. C'est pourquoi nous avons donné un fondement législatif à nos convictions.

Mais les lois et les engagements internationaux ne suffisent pas. Il faut, plus que jamais auparavant, un effort concerté. Il nous faut dissiper les craintes, les préjugés, l'indifférence et l'ignorance qui alimentent le racisme.

« Les lois ne peuvent changer les cœurs; elles ne peuvent que restreindre les sans-cœur. »

(Martin Luther King Jr.)

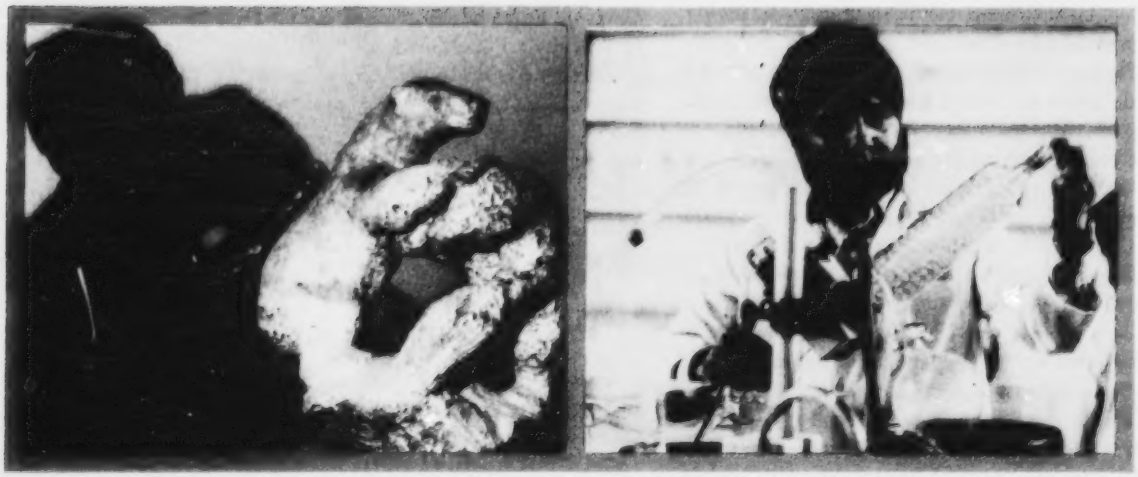

DE LA PAROLE AUX ACTES

Les mesures gouvernementales ne suffisent pas pour éliminer le racisme et la discrimination raciale au Canada. Il faut un effort concerté de tous les secteurs de la société, y compris les entreprises, les syndicats, les groupes professionnels, les organismes communautaires bénévoles et, ce qui est tout aussi important, de l'ensemble des Canadiens, dans leur vie de tous les jours. En devenant de véritables partenaires à cet égard, nous serons mieux en mesure de déterminer ce qu'il faut faire pour :

- éduquer le grand public;
- modifier nos institutions;
- aider les organisations bénévoles et les coalitions contre le racisme et la discrimination raciale;
- mieux cerner le problème du racisme et de la discrimination raciale et trouver des moyens de le combattre;
- faire en sorte que l'administration fédérale puisse davantage servir d'exemple;
- promouvoir la collaboration entre tous les ordres de gouvernement.

Ces enfants issus des minorités visibles n'avaient jamais eu aucun espoir de réussir sur le plan scolaire parce que tout leur entourage avait toujours entretenu la ferme conviction qu'ils ne feraient jamais rien de bon, ce qui les entraîna inévitablement dans le cercle vicieux de l'échec et de la marginalisation.

(Article du *Globe and Mail*, 1989)

L'ÉDUCATION DU PUBLIC

La discrimination à l'égard d'individus est attribuable, en grande partie, à l'ignorance des gens et à des préjugés mal définis. Nous

Le racisme est ici si gélatineux que vous pourriez y enfoncer le bras jusqu'au coude sans rien y changer. C'est un racisme à la «guimauve».

(Article du *Toronto Star*, 1989)

devons, individuellement et collectivement, examiner l'origine et la nature de ces préjugés, comprendre les motifs et les effets de la discrimination dans ses manifestations concrètes.

Ce qu'il faut changer, en premier lieu, c'est l'enseignement dispensé aux enfants. Les programmes scolaires doivent les préparer à comprendre pleinement la diversité inhérente à toute société multiculturelle : diversité des personnes qui la composent et diversité des problèmes qu'elle doit résoudre. L'école doit également mettre en valeur les avantages de cette diversité culturelle et raciale.

On peut recourir à la télévision, à la radio et à d'autres moyens de communication pour faire comprendre à tous les Canadiens que le racisme et la discrimination raciale sont néfastes pour tous les membres de notre société. Les médias devraient mieux refléter la réalité multiraciale du Canada.

Certains événements, comme la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, peuvent capter l'intérêt du public et inciter chaque Canadien et Canadienne à faire sa part.

Ceux et celles qui influencent l'opinion publique — les communicateurs, les éducateurs, les leaders d'opinion et les leaders religieux, les représentants des entreprises et des syndicats, les politiciens — ont ici un rôle tout à fait particulier à jouer.

MODIFIER NOS INSTITUTIONS

Nos grandes institutions influent sur la vie de tous les Canadiens, sur leurs perspectives scolaires et professionnelles, sur leur traitement devant la loi, sur leur perception des divers groupes raciaux, sur leur facilité d'accès aux services de santé et aux services sociaux, sur leurs chances d'emploi ou d'avancement économique et sur leurs possibilités de s'affirmer sur le plan culturel.

«Les entreprises privées doivent prendre tous les moyens possibles pour combattre le racisme. Elles doivent se donner comme objectif d'augmenter la représentation des minorités, non seulement pour les nouveaux qui commencent au bas de l'échelle, mais à tous les échelons hiérarchiques de l'entreprise.»

(Frances Henry, professeur d'anthropologie, Université York, 1989)

Modifier les institutions, cela veut dire améliorer la façon dont les divers organismes servent les Canadiens de différentes origines raciales et tiennent compte de l'ensemble des Canadiens dans le recrutement, les promotions et les communications.

Les corps policiers, les organismes gouvernementaux et les membres des professions

juridiques doivent intensifier leurs efforts pour que notre système de justice soit plus juste pour tous. Les tensions entre la police et les communautés culturelles dans l'ensemble du Canada représentent une sérieuse menace à la paix sociale.

L'Association canadienne des chefs de police (ACCP) est l'une des pionnières de l'évolution institutionnelle à cet égard. Bien qu'il soit clairement reconnu aujourd'hui qu'il faut recruter du personnel chez les minorités

visibles, les services policiers doivent déployer des efforts spéciaux en ce sens. La Gendarmerie royale du Canada a entamé un programme visant à attirer les membres des minorités raciales dans ses rangs. Un certain nombre de corps policiers du pays ont organisé des projets-pilotes de formation interculturelle et ont établi des comités de liaison avec les diverses communautés, mais il faudrait étendre encore ces pratiques.

Les éducateurs se sont mis à considérer leurs propres besoins en fait de formation interculturelle. Il y a aussi d'autres questions pressantes. Le fait que les membres des minorités visibles se dirigent essentiellement vers les écoles professionnelles ou techniques et qu'ils peuvent difficilement poursuivre des études supérieures aura, tôt ou tard, des

« Le capital transcende les frontières nationales. L'argent peut aller n'importe où, mais on ne saurait dire à quelqu'un: "On veut votre argent, mais on ne veut pas de vous!" Non. Le monde a changé, et les Blancs doivent se rendre compte qu'ils ne sont plus les seuls. »

(Philip Barter, associé principal de la société Price Waterhouse, d'après un article paru dans le *Financial Post*, 1989)

conséquences graves. Les collèges, les universités, les professeurs et leurs associations doivent s'efforcer de confier davantage des postes d'enseignement et de recherche à des membres des minorités visibles.

Les dirigeants des médias doivent poursuivre leurs efforts pour que les minorités soient mieux présentées dans la presse et sur les ondes et pour éviter les stéréotypes. Ils devraient en particulier trouver moyen, comme point de départ, d'embaucher un plus grand nombre de gens appartenant à des minorités raciales.

Certains projets-pilotes ont aidé des organismes de services de santé et de services sociaux à mieux comprendre les aspirations des minorités. Les cours en relations interculturelles et interraciales permettent d'ores et déjà au personnel de ces organisations d'offrir un meilleur service. Il faut trouver d'autres moyens de prendre d'assaut, sur une plus grande échelle, les barrières linguistiques et culturelles.

De plus en plus, les gens d'affaires se rendent compte que la discrimination et les tensions raciales en milieu de travail entravent la productivité, nuisent à la prise de décision et empêchent bon nombre d'employés de réaliser leur plein potentiel.

Une atmosphère de travail néfaste peut avoir des répercussions non seulement dans le

milieu de travail comme tel, mais aussi dans la région, voire même à l'échelle internationale. Dans un monde en constante évolution, le Canada, en tant que puissance commerciale, doit pouvoir soutenir la concurrence et traiter de plus en plus avec des gens aux antécédents culturels et raciaux fort variés.

Le commerce international, l'investissement étranger, la croissance économique sont autant de domaines où le Canada risque de perdre gros s'il est perçu comme un pays où règne le racisme. Et que dire des pertes occasionnées par le fait que les entreprises canadiennes négligent, à cause de pratiques d'embauche restrictives ou discriminatoires, de mettre à profit des ressources humaines et des compétences déjà disponibles.

Les chefs d'entreprise les plus prévoyants savent que des relations interraciales harmonieuses sont bonnes pour les affaires. Certaines sociétés et Chambres de commerce se rendent compte de l'importance d'élaborer des stratégies concernant les relations interraciales et de mettre au point des politiques d'équité en matière d'emploi. De plus, certaines industries, par exemple dans les secteurs touristique et hôtelier, offrent à leurs gérants et employés des sessions de formation sur les relations interculturelles. Il faudrait que cette pratique se généralise dans l'ensemble des entreprises.

Le Congrès du travail du Canada (CTC), qui compte plus de deux millions de membres dans toutes les provinces, a mis sur pied des

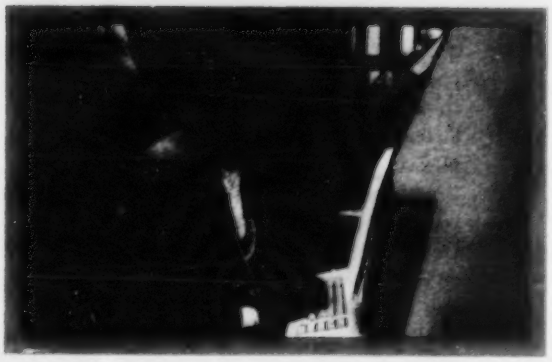

programmes visant à accroître la participation des minorités et à améliorer les relations interraciales. Le CTC s'est également attaqué aux problèmes de la discrimination raciale et du harcèlement en milieu de travail.

Il faut encourager les syndicats à poursuivre leurs efforts pour sensibiliser les Canadiens à la lutte contre le racisme et pour faire du Canada un pays où il fait bon travailler. Les syndicats ont un important rôle à jouer pour promouvoir l'égalité raciale non seulement auprès de leurs membres, mais aussi auprès du grand public.

AIDER LES ORGANISMES BÉNÉVOLES

Les organisations et les groupements communautaires jouent un rôle clé dans la lutte contre la discrimination raciale.

Ces organismes rejoignent les gens d'un quartier donné tout comme ceux de l'ensemble de la collectivité. Ils attirent l'attention sur le racisme et sur la nécessité de le combattre. Ils peuvent jouer un rôle important comme conseillers pour les programmes de relations interculturelles et interraciales.

Parmi ces organisations, on peut citer le Conseil ethnoculturel du Canada, le Comité pour la justice raciale, à Vancouver, l'Alliance urbaine pour les questions raciales, à Toronto, le Centre de recherche-action sur les relations raciales, à Montréal. Ces organismes, et d'autres organisations canadiennes de même nature, contribuent grandement à l'assainissement du climat. Il est essentiel de continuer à les appuyer.

Ces groupes ont été de vrais catalyseurs de la conscience publique en exposant au grand jour la discrimination sous toutes ses formes, en proposant des solutions et en suscitant un courant d'opinion qui forçait, en quelque sorte, les gouvernements et autres institutions à y donner suite.

(*Les droits de la personne au Canada : Regard sur le racisme*, 1988)

MIEUX CONNAÎTRE LA DISCRIMINATION RACIALE POUR LA COMBATTRE PLUS EFFICACEMENT

Si nous voulons supprimer la discrimination raciale, il faut d'abord mieux la connaître. Où se manifeste-t-elle? Et sous quelle forme? Quelles en sont les causes sous-jacentes? Quels sont les meilleurs moyens de la combattre? La recherche et la formation nous aideront à répondre à ces questions et à faire en sorte que ceux et celles qui ont besoin d'être bien renseignés le soient effectivement.

Il nous faut maintenant intensifier ces efforts.

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE À TITRE D'EXEMPLE

Le gouvernement du Canada, en tant qu'employeur et en tant que consommateur de biens et de services, influe sur la vie de tous les Canadiens par ses lois, ses politiques, ses services. Il a pris un engagement. Il donnera l'exemple.

C'est un fait consigné dans la *Loi sur le multiculturalisme canadien* qui exige que tous les ministères et organismes du gouvernement du Canada tiennent compte dans leurs politiques et leurs programmes de la notion de multiculturalisme et du principe de l'égalité raciale.

Par son programme d'équité en matière d'emploi, par ses politiques de juste représentation des minorités, par ses projets de formation interculturelle, le gouvernement fédéral a amorcé le processus.

Mais il lui faut faire davantage, et il le fera, car les institutions fédérales doivent faire part de leurs progrès à cet égard en application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien.*

Tous ensemble, travaillons à l'avènement du jour où le racisme et la discrimination raciale seront choses du passé et où tous les Canadiens pourront participer pleinement et en toute égalité à la vie de notre pays.

(Proclamation de la Deuxième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, le 21 mars 1986)

INCITER LES GOUVERNEMENTS À COLLABORER

Les Canadiens veulent voir les gouvernements faire un effort concerté pour lutter contre l'injustice et les préjugés. Le racisme et la discrimination font fi des frontières politiques. Il faut donc pouvoir compter sur les ressources du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des administrations municipales.

Les entreprises conjointes, comme la cinquième Conférence fédérale-provinciale-territoriale sur les droits de la personne, qui a eu lieu en septembre 1988, prendront de plus en plus d'importance puisqu'elles sont un moyen de favoriser une véritable relation de partenaires et de susciter des changements.

Le gouvernement du Québec fait appel à l'ensemble de la population québécoise pour qu'elle soutienne ses efforts par une attitude de respect de la dignité et des droits de toutes les personnes et qu'elle soit sans cesse vigilante face à toute manifestation de racisme ou de discrimination raciale.

(Déclaration du gouvernement du Québec sur les relations interethniques et interraciales, le 10 décembre 1986)

Au cours de cette conférence, tous les ministres se sont entendus sur l'importance d'une collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour assurer le succès de la Deuxième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (1983-1993), proclamée par les Nations Unies. Ils ont aussi souligné la nécessité de poursuivre les travaux en vue d'améliorer les relations entre les forces policières et les minorités, et celle de représenter plus équitablement les minorités dans leurs communications. Les ministres ont de plus convenu de reconnaître le 21 mars comme la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

NOUVELLES ORIENTATIONS

Le gouvernement du Canada est déterminé à promouvoir l'égalité et le respect pour tous les Canadiens et ce par le biais de tous ses ministères et organismes.

En mai 1988, le gouvernement a adopté de nouvelles orientations et affecté des ressources supplémentaires pour appuyer les principaux programmes de multiculturalisme, augmentant ainsi de façon significative l'aide accordée dans le domaine des relations interraciales et de la compréhension interculturelle.

Ces programmes permettront de mettre sur pied d'importantes initiatives visant à mieux informer la population et ils serviront également à aider les institutions canadiennes, notamment dans les domaines de la justice, de l'éducation, du travail, des services sociaux et des médias. Ces institutions sont encouragées à s'adapter à la réalité multiculturelle et multiraciale du Canada et à la refléter. Les organismes communautaires reçoivent également de l'aide pour militer en faveur de l'égalité raciale et promouvoir les relations interculturelles.

« La Confédération de demain, le Canada des années 90 est une terre promise, un peuple d'avenir, une société tolérante, un pays prospère et heureux parmi les nations du globe. »

(Le Premier ministre Brian Mulroney, Baie Comeau, 1988)

D'autres initiatives touchant le multiculturalisme, comme la création d'un Institut des langues du patrimoine multiculturel canadien, permettront de mieux faire comprendre et apprécier notre diversité culturelle.

Le 15 septembre 1988, le Premier ministre a appuyé la déclaration du gouvernement fédéral reconnaissant l'identité multiculturelle unique de notre pays en annonçant la création d'un nouveau ministère distinct du Multiculturalisme et de la Citoyenneté.

Poursuivant ses efforts dans le domaine des relations interraciales, le gouvernement du Canada consacrera 24 millions de dollars à la mise sur pied de la Fondation canadienne des relations interraciales. Son mandat sera le suivant :

- servir de centre d'information pour tout ce qui a trait aux relations interraciales;
- effectuer des recherches en vue de fournir des renseignements détaillés aux concepteurs de politiques canadiens, aux organismes bénévoles et au public en général;
- aider les institutions sociales à refléter la réalité multiraciale du Canada;
- élargir les connaissances et l'expertise canadiennes en matière de relations interraciales;
- aider à concevoir de meilleures politiques et à mettre au point de meilleures approches en vue de l'élimination du racisme et de la discrimination raciale.

Ces initiatives témoignent de la détermination du gouvernement fédéral à s'assurer la collaboration de tous les secteurs de la société et de tous les Canadiens dans sa lutte continue pour promouvoir l'harmonie interraciale et l'égalité des chances dans l'ensemble des régions de notre pays.

Le 22 septembre 1988, le gouvernement du Canada a officiellement reconnu les injustices dont les Canadiens japonais ont été victimes pendant et après la Deuxième Guerre mondiale. L'entente de redressement pour les Canadiens japonais a été signée par le Premier ministre Brian Mulroney et le président de l'Association nationale des Canadiens japonais, M. Art Miki. L'entente prévoit la création d'une Fondation des relations interraciales.

VERS L'AVENIR

Il n'existe pas de solution miracle au problème du racisme. Cette tare est depuis si longtemps présente au sein de la société qu'elle a envahi bien des facettes de notre vie.

Les Canadiens doivent démontrer qu'ils sont disposés à vivre ensemble, à se respecter mutuellement et à se comprendre les uns les autres. Les citoyens du Canada désirent-ils vivre en harmonie, sont-ils prêts à s'engager personnellement dans la lutte contre la discrimination raciale — à la maison, dans leur quartier, dans leur collectivité, au travail et dans le pays tout entier?

Il faut exposer au grand jour le racisme et la discrimination raciale et mettre un terme aux tragédies humaines qui en sont les pénibles conséquences.

Ensemble, nous réussirons à bâtir le pays que nous souhaitons pour nous-mêmes et pour nos enfants, et pour ceux et celles qui les suivront.

Ensemble on ira loin!

Les minorités raciales dans 8 centres urbains, 1986

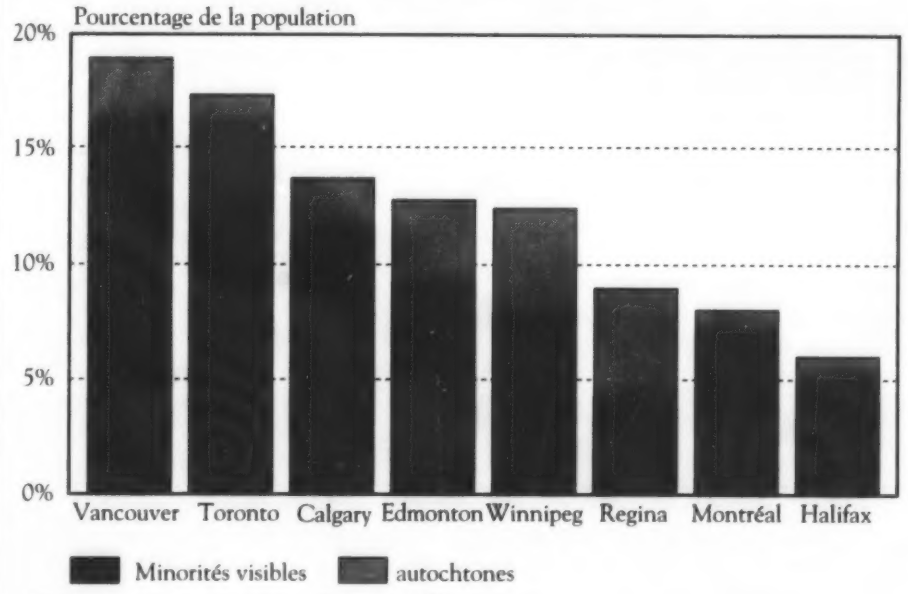

Tiré des données du recensement du Canada de 1986, régions métropolitaines de recensement

Les minorités raciales au Canada 1981 et 1986

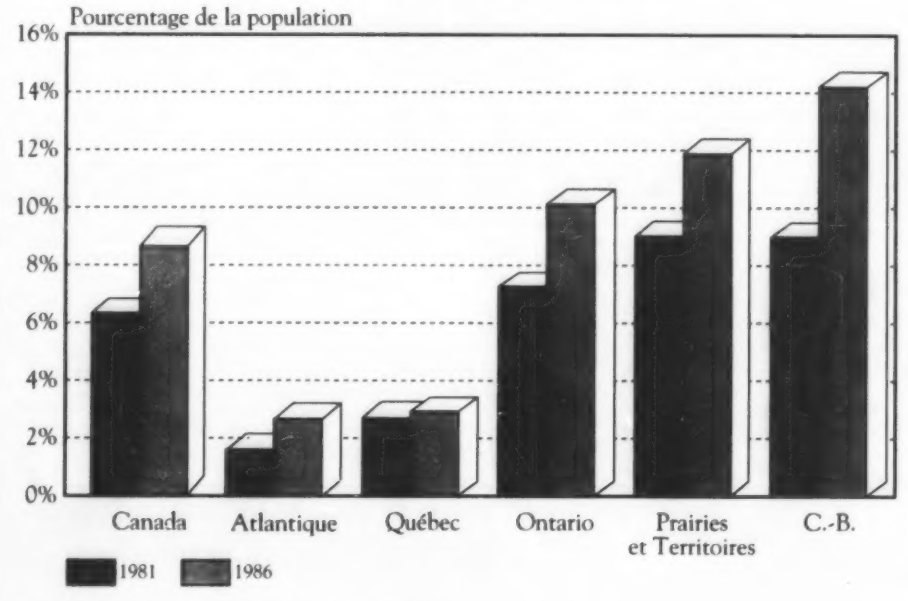

SOURCE: Recensements du Canada (1981 & 1986)

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1989
N° de cat. Ci 96-44/1989
ISBN 0-662-56594-0

Crédits photographiques

Collection du Secrétariat d'État du Canada.

Photos des pages 4 (haut), 7, 12, 13, 15 et 16 (haut), courtoisie du ministère de l'Expansion industrielle régionale.

Photos des pages 4 (bas), 13, 14 et 19, courtoisie de Four by Five Photography Inc.

Photo de la page 21 (coin inférieur droit), courtoisie d'Emploi et Immigration Canada.